

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les trois premiers mois 2023 est en **baisse de 11,1 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Ce fort recul provient d'un effet base avec un premier trimestre 2022 particulièrement haut, suite à un nombre conséquent de personnes ayant été vaccinées et/ou ayant fait un test de dépistage de la Covid-19. La baisse de la patientèle s'observe dans toutes les classes d'âge mais elle est particulièrement forte chez les plus jeunes (- 23,3 % chez les moins de 20 ans, - 12,6 % chez les 20-64 ans, - 2,4 % chez les 65 ans ou plus). Le nombre de patients **diminue de 9,9 %** dans le régime des **non-salariés** et de **12,0 %** dans le régime des **salariés**.

Sur une année complète mobile, la baisse est plus modérée. Elle est de 3,5 % pour l'ensemble du régime (- 5,1 % dans le régime des non-salariés et - 2,6 % dans le régime des salariés).

Fin mars 2023, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) **diminue de 0,9 %** par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,1 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **1,9 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin mars 2023	Evolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-3,5%	-5,1%	-2,6%	5,2%	-11,1%	-9,9%	-12,0%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,5%	-2,9%	2,5%	-0,1%	-0,9%	-3,1%	1,9%
Part des patients en ALD	26%	37%	19%	25%	30%	40%	23%

Source : MSA

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

À fin mars 2023, les réalisations du régime agricole sont **inférieures de 43,6 millions d'euros** aux prévisions faites l'été dernier (sur la base des remboursements à fin mai 2022) soit un écart de - 3,3 points entre l'évolution prévue (+ 1,8 %) et l'évolution réelle (- 1,6 %). Cette surestimation concerne en premier lieu le régime des **salariés (- 27,8 millions)** et, dans une moindre ampleur, celui des **non-salariés (- 15,7 millions)**.

Les remboursements d'analyses médicales en **laboratoire** et ceux de soins d'**infirmiers** présentent le plus d'écart (respectivement - **25,1 millions** et - **13,5 millions**) suite à la surestimation des dépenses spécifiques liées à la Covid-19 (- 40 millions pour ces deux postes). Les soins de médecins **généralistes (- 7,4 millions)** et les versements des **IJ AT (- 8,0 millions)** ont également des réalisations inférieures aux prévisions. En revanche, les remboursements de **médicaments délivrés en ville (+ 7,7 millions)** et les **frais de transport (+ 5,6 millions)** se situent au-dessus des montants prévus. Pour les médicaments, l'écart aurait été plus important si les dépenses liées à la Covid-19 n'avaient pas été surestimées également sur ce poste.

Soins de ville (1) Janv. à mars 2023 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	1 287,3	1 330,8	-43,6	607,4	623,1	-15,7	679,9	707,7	-27,8
Evolution	-1,6%	+1,8%	-3,3 pt	-0,7%	+1,8%	-2,6 pt	-2,3%	+1,7%	-4,0 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2022

Source : MSA.

(1) - Dans ce tableau, les données sont hors vaccination Covid-19.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

En mars 2023, les remboursements de **soins de ville** du régime agricole remontent légèrement par rapport au mois précédent mais ils sont globalement sur un plateau depuis quatre mois. Sur les **trois premiers mois** de 2023, par rapport à 2022, ils sont en recul de **- 2,8 %**, en raison de l'impact de la 5^e vague de la Covid-19 qui a majoré le début d'année dernière. Cette baisse est plus marquée au régime des **salariés (- 3,2 %)** que chez les **non-salariés (- 2,2 %)**, l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant plus marqué pour les salariés. Sur **douze mois glissants**, les remboursements progressent de **0,3 %** (soit 0,3 point de moins qu'à fin février).

Les remboursements d'honoraires des **généralistes** annulent le creux observé en février. Ils **diminuent** de **1,4 %** par rapport au premier trimestre 2022, après - 1,7 % fin février. Pour les **spécialistes**, les remboursements d'honoraires de mars sont en deçà des deux mois précédents. Leur évolution PCAP progresse malgré tout, **5,2 %** après 4,8 %, en raison d'un mois de mars 2022 faible. Pour les **dentistes**, au-delà des oscillations non significatives, la tendance est globalement à la hausse depuis début 2022 et les remboursements augmentent de **4,3 %** fin mars 2023 par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Les soins de **masso-kinésithérapie** accélèrent leur remontée ce mois, ce qui porte l'évolution sur le début de l'année à **+ 4,3 %** après 3,9 %. **Les soins infirmiers**, se situent quant à eux légèrement plus haut qu'en février mais sont inférieurs à ceux de janvier. La baisse de - 5,5 % reste majorée par l'impact de la vague Omicron de début 2022.

Pour les analyses médicales en **laboratoires**, les remboursements s'inscrivent sur la tendance décroissante observée depuis la fin de la 5^e vague de la Covid-19. Le fort recul affiché (**- 34,3 %**), qui ralentit de mois en mois, ne traduit que l'impact des remboursements liés aux actes covid.

Les remboursements de **transports** sont similaires au mois dernier et progressent de **6,4 %** par rapport au premier trimestre 2022.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** se situent au même niveau depuis deux mois. La **baisse de 6,2 %** ne reflète que l'impact de la crise sanitaire de début 2022. Les **IJ ATMP** observent un pic de versements en mars. Ainsi, l'évolution sur trois mois est en hausse de 1,5 point par rapport à février, mais elle reste cependant négative à **- 0,7 %**,

Les remboursements de **pharmacie** progressent légèrement de mois en mois depuis l'été 2022, le repli de 4,4 % du premier trimestre 2023 ne s'expliquant que par les remboursements élevés de janvier 2022 du fait de la vague Omicron.

Les remboursements de **dispositifs médicaux** ralentissent après le point haut de janvier 2023, leur évolution atteint **+ 2,8 %** sur trois mois.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mars 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin mars 2022
TOTAL SOINS DE VILLE	+0,3%	-1,0%	+1,5%	+6,1%	-2,8%	-2,2%	-3,2%	+4,6%
Soins de ville hors produits de santé	-0,1%	-1,8%	+1,3%	+4,1%	-2,8%	-2,6%	-2,9%	+1,3%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+1,3%	-0,1%	+2,5%	+6,3%	+3,2%	+2,2%	+4,0%	-2,5%
- Médecins généralistes	-3,2%	-5,2%	-1,5%	+0,5%	-1,4%	-1,5%	-1,2%	-8,3%
- Médecins spécialistes	+3,2%	+1,8%	+4,4%	+7,9%	+5,2%	+3,8%	+6,4%	-0,4%
- Dentistes	+2,9%	+2,7%	+3,0%	+11,9%	+4,3%	+3,1%	+5,1%	+0,5%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-1,1%	-2,5%	+1,3%	+3,3%	-2,7%	-3,5%	-1,5%	+0,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+1,7%	-0,2%	+4,0%	+12,2%	+4,3%	+2,2%	+7,0%	-0,3%
- Infirmiers	-2,3%	-3,3%	-0,3%	+0,4%	-5,5%	-5,3%	-6,0%	+1,0%
Laboratoires	-21,2%	-16,9%	-24,5%	+3,2%	-34,3%	-28,0%	-39,1%	-9,3%
Frais de transports	+5,5%	+2,6%	+9,0%	+17,6%	+6,4%	+3,4%	+9,9%	+7,9%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,9%	+2,5%	+4,1%	-2,9%	-4,3%	-0,3%	-5,0%	+9,4%
- IJ maladie	+5,5%	+4,4%	+5,6%	-5,7%	-6,2%	+0,7%	-7,4%	+15,4%
- IJ ATMP	+1,1%	-0,7%	+1,4%	+2,4%	-0,7%	-2,2%	-0,4%	-0,5%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+1,0%	+0,2%	+1,8%	+9,8%	-2,7%	-1,7%	-3,8%	+10,8%
Médicaments :	+0,8%	+0,8%	+0,8%	+11,9%	-4,4%	-2,0%	-6,9%	+15,1%
- Médicaments délivrés en ville	+2,0%	+2,5%	+1,5%	+13,1%	-4,4%	-1,7%	-7,2%	+17,9%
- Médicaments rétrocédés	-13,1%	-20,4%	-6,4%	-0,6%	-4,2%	-5,8%	-2,9%	-13,4%
LPP	+1,6%	-1,3%	+5,6%	+3,8%	+2,8%	-1,1%	+8,0%	-1,5%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

4/ Soins de ville : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins, les remboursements de **soins de ville de janvier 2023** sont légèrement supérieurs au mois précédent et retrouvent le niveau de novembre. Du fait de la 5^e vague de la Covid-19 qui a majoré janvier 2022, ils diminuent de 7,9 % par rapport à ce mois, portée par le régime des **salariés (- 11,3 %)** alors que chez les **non-salariés** le recul est nettement plus faible (- 3,9 %). Sur **douze mois glissants**, l'évolution est de - 0,4 %.

Les honoraires des **généralistes** s'inscrivent sur la tendance à la baisse de ces derniers mois, ils **diminuent de 4,7 %** par rapport à janvier 2022. A l'inverse, les honoraires des **spécialistes** sont en reprise par rapport à décembre et augmentent de 4,1 % par rapport à janvier 2022. Les remboursements des **soins dentaires** rebondissent après un creux en décembre ; leur évolution par rapport à janvier 2021 est de 3,5 %.

Les remboursements de **masso-kinésithérapie** de janvier sont très forts comparativement au recul observé en décembre, ils **augmentent de 6,8 %** par rapport à janvier 2022. S'agissant des **soins infirmiers**, janvier accentue le ralentissement de ces derniers mois. Le repli de - 9,6 % est majoré par la 5^e vague de l'épidémie de Covid avec un mois de janvier 2022 atypiquement haut. Il en est de même pour les **analyses médicales en laboratoire** où la chute entre janvier 2022 et janvier 2023 de 43,6 % est liée au pic de janvier 2022. Sur les derniers mois, les remboursements semblent au contraire se stabiliser.

Les remboursements de frais de **transports** de patients, après un léger infléchissement en décembre, repartent sur leur croissance dynamique et progressent de 7,9 % par rapport à janvier 2022.

Les versements d'**indemnités journalières (IJ) maladie** de janvier sont sur la lignée des mois précédents. La chute de 21,0 % résulte de l'effet base avec un mois de janvier 2022 haut. Les **IJ ATMP** restent sur le niveau bas du mois précédent et **ralentissent de 3,1 %** par rapport à janvier 2022.

Les remboursements de **pharmacie de ville** se situent à un niveau intermédiaire entre novembre et décembre, le fort recul affiché, - 11,5 %, ne traduisant qu'un effet base. Les médicaments issus de la **rétrocession** observent un pic de remboursement ce mois. Ils sont malgré tout en baisse de 4,7 % par rapport à janvier 2022, après une décélération durant toute l'année 2022.

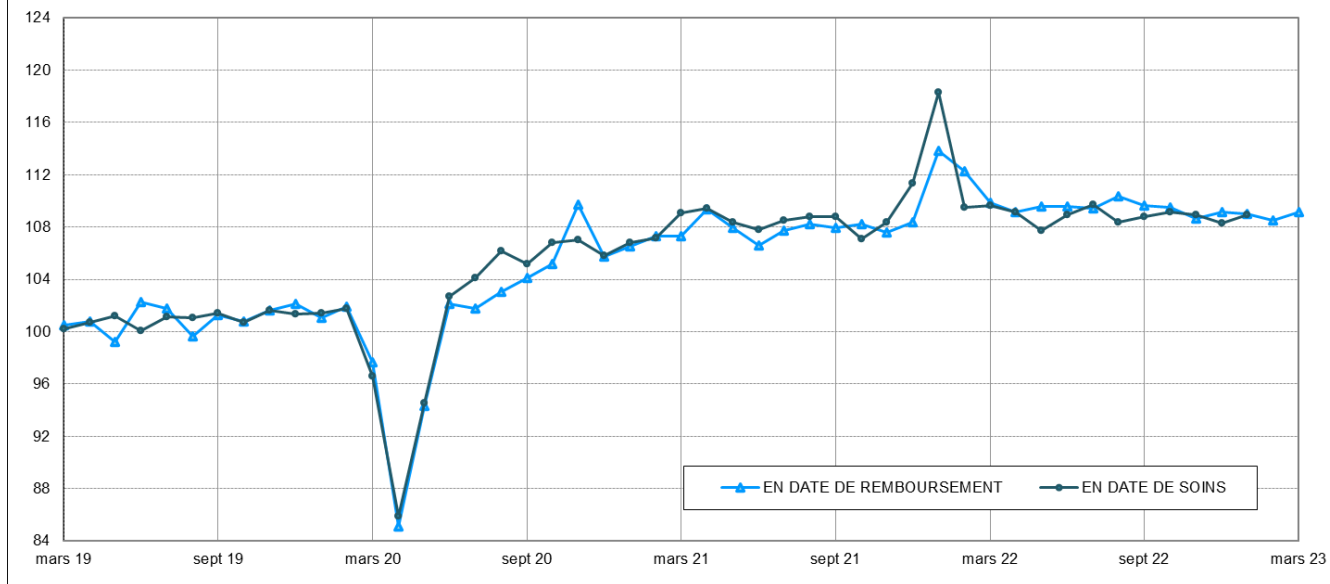
Les remboursements de **dispositifs médicaux** annulent le creux de décembre et augmentent de 4,5 % par rapport à janvier 2022.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2023 avec les remboursements à fin mars 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL SOINS DE VILLE	-0,4%	-1,6%	+0,6%	+7,3%	-7,9%	-3,9%	-11,3%
Soins de ville hors produits de santé	-1,5%	-3,0%	-0,2%	+6,2%	-8,0%	-4,3%	-10,8%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+0,0%	-1,5%	+1,3%	+8,6%	+1,5%	+1,2%	+1,8%
- Médecins généralistes	-5,4%	-7,8%	-3,2%	+4,4%	-4,7%	-3,0%	-6,2%
- Médecins spécialistes	+2,2%	+1,1%	+3,1%	+8,8%	+4,1%	+3,3%	+4,8%
- Dentistes	+2,3%	+1,9%	+2,6%	+16,0%	+3,5%	+1,4%	+5,1%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-2,2%	-3,2%	-0,5%	+4,3%	-5,4%	-4,1%	-7,6%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+0,6%	-1,1%	+2,7%	+14,1%	+6,8%	+5,2%	+8,8%
- Infirmiers	-3,4%	-3,9%	-2,3%	+1,1%	-9,6%	-6,7%	-14,8%
Laboratoires	-23,6%	-19,6%	-26,6%	+16,3%	-43,6%	-36,2%	-48,8%
Frais de transports	+4,0%	+1,4%	+7,2%	+17,5%	+7,9%	+4,9%	+11,6%
Indemnités journalières (IJ) :	+2,9%	+1,7%	+3,1%	-2,4%	-15,7%	-4,7%	-17,4%
- IJ maladie	+5,0%	+3,4%	+5,3%	-5,3%	-21,0%	-5,4%	-23,3%
- IJ ATMP	-0,7%	-1,0%	-0,7%	+3,1%	-3,1%	-3,3%	-3,1%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+1,4%	+0,6%	+2,2%	+9,4%	-7,7%	-3,3%	-12,1%
Médicaments :	+1,8%	+1,7%	+1,8%	+10,9%	-11,0%	-4,7%	-16,8%
- Médicaments délivrés en ville	+3,2%	+3,5%	+2,8%	+11,6%	-11,5%	-4,8%	-17,6%
- Médicaments rétrocédés	-14,1%	-20,3%	-8,4%	+3,9%	-4,7%	-2,5%	-6,5%
LPP	+0,1%	-2,5%	+3,6%	+5,1%	+4,5%	+1,1%	+9,0%

Source : MSA

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO^[1])

En date de soins CVS-CJO, les remboursements de cliniques privées **augmentent de 7,0 %** en janvier 2023 en comparaison avec janvier 2022. Cette croissance est davantage portée par les dépenses du régime des salariés agricoles avec une évolution de 10,0 %. Pour le régime des non-salariés, les dépenses sont en hausse de 4,4 %.

En janvier 2023, les dépenses relatives à l'**ODMCO** augmentent de **7,9 %** et dépassent le niveau observé les années précédentes, y compris avant la crise sanitaire. La part tarif¹ est en hausse de 6,2 %. Les dépenses de médicaments en sus continuent leur forte progression avec une évolution de 24,3 %, en raison de l'arrivée de nouveaux médicaments sur le marché et des extensions d'indication. Les remboursements des dispositifs médicaux en sus augmentent de 8,2 %.

La croissance des frais de séjours en **Soins de suite et Réadaptation** est plus modérée et atteint **0,5 %** en janvier 2023. Les dépenses diminuent de 4,2 % dans le régime des non-salariés et augmentent de 6,6 % dans le régime des salariés. Le niveau de remboursement reste inférieur à celui observé avant la crise sanitaire.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin janvier 2023 avec les remboursements à fin mars 2023	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin janvier 2022	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
TOTAL CLINIQUES PRIVÉES	+2,5%	+0,5%	+4,9%	+9,8%	+7,0%	+4,4%	+10,0%
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+2,4%	+0,3%	+4,7%	+11,1%	+7,9%	+5,7%	+10,5%
- Part tarif	+0,9%	-1,0%	+2,9%	+10,1%	+6,2%	+3,8%	+9,0%
- Médicaments en sus	+18,3%	+17,2%	+19,2%	+21,8%	+24,3%	+21,1%	+26,8%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+2,3%	-0,2%	+6,5%	+11,5%	+8,2%	+9,7%	+6,0%
OQN Soins de suite et Réadaptation (*)	+3,9%	+1,9%	+6,4%	+0,7%	+0,5%	-4,2%	+6,6%

(*) hors dotation modulée à l'activité (DMA)

Source : MSA

L'article 34 de la loi de financement de la sécurité sociale 2020 définit un nouveau modèle de financement des activités de psychiatrie. Pour les établissements ex-OQN, la mise en œuvre de cette réforme se traduit par l'arrêt de la facturation de la part prise en charge par l'assurance maladie obligatoire à compter du 01/01/2022 (sauf quelques exceptions). Les activités de psychiatrie sont désormais financées par dotations versées par les caisses pivot. Ainsi, le poste psychiatrie ne fait plus l'objet d'un suivi dans cette note.

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

¹ - La part tarif comprend les frais de séjours MCO (hors liste en sus), les suppléments, l'hospitalisation à domicile, la dialyse, les forfaits techniques (scanner, IRM, tomographie, etc.) et autres forfaits (forfaits sécurité environnement, accueil et traitement des urgences, forfaits innovation etc.).

6/ Points d'actualité

• Pharmacie de ville – Masques et tests antigéniques

Les remboursements associés aux tests antigéniques s'élèvent à 0,2 million d'euros en mars 2023 comme en février. Les remboursements des masques s'élèvent eux à 0,044 million en mars (après 0,051 million en février). Depuis octobre 2020, les masques et les tests antigéniques représentent 101,9 millions d'euros de remboursements.

• Biologie – Suivi des tests COVID-19

Les montants remboursés des tests PCR et sérologiques (analyses et prélèvements) réalisés par des biologistes en mars s'élèvent à 0,9 million d'euros après 1,1 million d'euros en février, pour représenter 212,0 millions d'euros depuis mars 2020.

• Infirmiers – Suivi des prélèvements test PCR et des tests antigéniques

Les montants remboursés des prélèvements pour les tests PCR et sérologiques réalisés par des infirmiers s'élèvent à 0,2 million d'euros en mars 2023 comme en février, pour représenter 24,1 millions d'euros depuis mars 2020. Les montants remboursés des tests antigéniques s'élèvent à 0,05 million d'euros en mars après 0,1 million en février pour représenter 12,8 millions d'euros depuis le début de la crise sanitaire.

• Vaccin COVID-19

Les montants remboursés associés à la vaccination (hors vacances) s'élèvent à 0,1 million d'euros en mars 2023 après 0,2 million en février, pour représenter 27,2 millions d'euros depuis janvier 2021.

• Campagne de vaccination antigrippale

Depuis le début de la campagne, 652 000 personnes se sont fait vacciner contre la grippe dont 581 000 pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Leur taux de vaccination est de 59,1 % à fin mars 2023, soit 0,3 point de moins que lors de la précédente campagne.

Champ :

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

HAD : Hospitalisation à domicile.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.

ANNEXE Note de conjoncture - Régime agricole

Soins de ville hors actes spécifiques Covid-19⁽¹⁾ : remboursements à fin mars 2023

Sur les **trois premiers mois de 2023**, en données CVS-CJO, les **remboursements de soins de ville hors actes Covid** progressent de **3,8 %** par rapport aux mêmes mois de 2022, soit une croissance de **6,6 points** supérieure à celle y compris actes Covid (voir partie 3 de la note).

Cet écart positif provient du mois du début d'année 2022 très fortement majoré par les actes Covid du fait la vague Omicron. Le différentiel entre l'évolution hors et avec actes Covid est plus important au régime des **salariés (9,4 points)** qu'au régime des **non-salariés (3,6 points)**, l'impact de la crise sanitaire sur les dépenses étant moins marqué pour ces derniers.

S'agissant des analyses en **laboratoires**, les montants remboursés hors tests Covid-19 sont au même niveau que le mois d'avant. La progression de **7,4 %** fin mars 2023 est majorée par le mois atypiquement bas de janvier 2022, les biologistes ayant été monopolisés par la crise sanitaire ce mois. L'écart par rapport aux remboursements y compris actes Covid est de 41,7 points.

Les versements d'**IJ Maladie** hors IJ dérogatoires accentuent leur croissance et augmentent de **7,1 %** par rapport au premier trimestre 2022. Le différentiel y compris IJ dérogatoires est de 13,3 points en janvier.

Pour les **généralistes**, les remboursements d'honoraires hors Covid à fin mars se situent à un niveau intermédiaire entre janvier et février et augmentent de **2,2 %** par rapport au premier trimestre 2022. L'absence de remboursement d'actes liés à la Covid en 2023 explique l'écart d'évolution (3,5 points) lorsque les remboursements de ces actes en 2022 sont pris en compte.

Les remboursements de **soins infirmiers** hors soins Covid, oscillant sur ces derniers mois, baissent de **1,1 %** par rapport au 1^{er} trimestre 2022 et présentent un différentiel de 4,4 points après intégration des actes Covid.

Concernant les **médicaments de ville** hors Covid, le mois de mars s'inscrit sur la tendance à la hausse et progressent de **5,7 %** par rapport à fin mars 2022 traduisant une hausse quasi-constante durant toute l'année 2022 et le début 2023. L'écart de 10,1 points avec les remboursements y compris actes Covid résulte du pic de remboursement en janvier 2022 pour ces actes.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin mars 2023	Evolution hors actes spécifiques Covid (1)				différentiel avec les évolutions yc actes Covid			
	ACM	PCAP			Ecart sur l'ACM	Ecart sur le PCAP		
		RA	RA	NSA		SA	RA	RA
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,9%	+3,8%	+1,4%	+6,1%	2,6 pt	6,6 pt	3,6 pt	9,4 pt
Soins de ville hors produits de santé	+2,3%	+3,4%	+1,2%	+5,4%	2,4 pt	6,2 pt	3,8 pt	8,3 pt
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+2,5%	+4,1%	+2,8%	+5,1%	1,1 pt	0,9 pt	0,7 pt	1,1 pt
- Médecins généralistes (2)	+1,0%	+2,2%	+0,7%	+3,5%	4,2 pt	3,5 pt	2,2 pt	4,7 pt
- Médecins spécialistes (2)	+3,0%	+5,0%	+3,8%	+5,9%	-0,2 pt	-0,2 pt	0,0 pt	-0,4 pt
- Dentistes	+2,9%	+4,3%	+3,1%	+5,1%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	-0,1%	+0,6%	-1,4%	+4,2%	1,0 pt	3,3 pt	2,1 pt	5,7 pt
- Masseurs-kinésithérapeutes (3)	+1,7%	+4,3%	+2,2%	+7,0%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
- Infirmiers (4)	-0,9%	-1,1%	-2,7%	+2,2%	1,3 pt	4,4 pt	2,6 pt	8,2 pt
Laboratoires (5)	+0,7%	+7,4%	+4,3%	+10,5%	21,8 pt	41,7 pt	32,3 pt	49,6 pt
Frais de transports	+5,5%	+6,4%	+3,4%	+9,9%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Indemnités journalières (IJ) :	+3,9%	+4,1%	+3,9%	+4,2%	0,0 pt	8,5 pt	4,2 pt	9,2 pt
- IJ maladie (6)	+5,6%	+7,1%	+7,5%	+7,0%	0,1 pt	13,3 pt	6,8 pt	14,4 pt
- IJ ATMP	+1,1%	-0,7%	-2,2%	-0,4%	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
Autres prestations dont centres de santé (2)	+8,9%	+6,6%	+0,1%	+13,4%	7,9 pt	0,3 pt	-6,3 pt	7,1 pt
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,0%	+4,4%	+1,7%	+7,6%	3,2 pt	7,2 pt	3,4 pt	11,4 pt
Médicaments :	+4,8%	+5,0%	+2,7%	+7,5%	2,8 pt	9,4 pt	4,6 pt	14,4 pt
- Médicaments délivrés en ville (7)	+6,4%	+5,7%	+3,2%	+8,5%	19,5 pt	10,1 pt	4,9 pt	15,7 pt
- Médicaments rétrocedés	-13,1%	-4,2%	-5,8%	-2,9%	-14,7 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt
LPP	+1,6%	+2,8%	-1,1%	+8,0%	1,6 pt	0,0 pt	0,0 pt	0,0 pt

RA = Régime Agricole

Source : MSA.

(1) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), délivrance de vaccins par les pharmacies, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques, antigéniques, autotests), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19, indemnités journalières dérogatoires

(2) actes exclus : consultation pré-vaccination, acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques), consultation complexe post-confinement, consultation de prévention de la contamination à la Covid-19

(3) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR)

(4) actes exclus : acte de vaccination (hors vacations), tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(5) actes exclus : tests de dépistage COVID-19 (PCR, sérologiques)

(6) actes exclus : indemnités journalières dérogatoires

(7) actes exclus : acte de vaccination, délivrance de vaccins, délivrance de masques, tests de dépistage COVID-19 (antigéniques, autotests)